

Ouvrier Agricole Spécialisé

Viticulture, option travaux arboricoles

Objectifs de la formation

- Acquérir des compétences nouvelles pour un accès rapide à l'emploi.
- Exercer en autonomie les compétences des métiers de la vigne et de l'arboriculture (saison automne/hiver)



Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Travailleurs saisonniers

Niveau d'entrée et prérequis

- D'une façon générale, les « métiers verts » requièrent une bonne aptitude physique et une adaptabilité au travail à l'extérieur.
- Satisfaire à l'entretien de motivation.

Modalités d'inscription

- Contactez votre conseiller pôle emploi, mission locale ou Cap Emploi
- Pour les salariés, nous renvoyer le dossier de candidature

Nombre de places ouvertes

Minimum : 8 Maximum : 15

Prix selon parcours de formation

Modalités de financement

Financement possible selon votre statut

Organisation de la formation

- **Dates** : du 09 nov 2019 au 31 janv 20 20
- **Durée** : 427h (252h en centre et 175h en entr)
- **Rythme** : 35h par semaine
- **Lieu** : CFPPA de Montardon + divers lieux d'applications pratiques

Responsable de la formation :

Claire Fortage
06 25 43 45 21

Contenu de la formation

- **Conduire un vignoble :**
 - o Réalisation de la taille d'hiver
 - o Compte rendu de son activité
- **Connaître le processus de vinification et le matériel de cave**
 - o Les trois schémas de vinification (rouge, blanc, rosé)
 - o Utilisation du matériel viticole
- **Réaliser manuellement les travaux d'un verger**
 - o Récolte et conditionnement
 - o Réalisation de la taille d'hiver
- **Utiliser et entretenir le matériel et les équipements viticoles**
 - o Conduite du tracteur
 - o Entretien et utilisation du matériel viticole
- **S'insérer professionnellement**
 - o Travail sur le projet professionnel
 - o Techniques recherche d'emploi
- **Stages d'application en entreprise**

Les cours sont dispensés en français.

Les états de présence et l'exécution de la formation sont renseignés par demi-journée.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, mise en situation, travaux pratiques, visites

Moyens humains

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

Modalités d'évaluation

Evaluation en situation professionnelle

Validation

Attestation de compétences

Validation partielle du BPA travaux de la vigne et du vin, option travaux de la vigne.

Diplôme de niveau V.

La validation complète du diplôme peut être obtenue en participant à la session de printemps formation inscrite au RNCP : 4892

Vous retrouverez toutes les informations légales relatives au CFPPA et notre offre de formation sur le site Internet.

Septembre 2018